Reçu en préfecture le 13/06/2018

Affiché le



ID: 016-200070639-20180606-2018\_23\_CS-DE

Syndicat Mixte Ouvert CHARENTE NUMERIQUE 31 boulevard Emile Roux

CS 60 000

16917 ANGOULEME Cedex 9 SIRET: 200 070 639 00014

### **DELIBERATION du Comité syndical de CHARENTE NUMERIQUE**

### Comité syndical du mercredi 6 juin 2018

N° de délibération : 2018-23-CS	
CADRE:	Fonctionnement
OBJET:	Représentant(e)s de Charente Numérique à l'Agence Technique Départementale de la Charente (ATD 16)

L'an deux mille dix-huit, le 6 juin à 14H00, le comité syndical de Charente Numérique s'est réuni au siège du syndicat, sous la présidence de Monsieur Jacques CHABOT.

Membres	Présent(e)	Repré- senté(e)	Absent(e) non représenté(e)	Absent(e) représenté(e) par :	
Collège Département	<b>一种数</b> 量				
Mme Marie Henriette BEAUGENDRE	x				
M. François BONNEAU	X				
M. Jacques CHABOT	X				
M. Didier JOBIT	X				
Mme Catherine PARENT		X		Pouvoir donné à M. Jacques CHABOT	
Collège Région	Table 18				
M. Xavier BONNEFONT	X				
M. Mathieu HAZOUARD		X		Pouvoir donné à M. Jonathan MUÑOZ	
M. Jonathan MUÑOZ	X				
Collège SDEG 16		The Ballion	<b>化水体学用发生</b>	图46 是 有名称 "我的人的	
M. Jean-Michel BOLVIN	X				
M. François ELIE		X		Pouvoir donné à M. Alain THOMAS	
M. Alain THOMAS	X				
M. Bernard DUPONT	X				
M. Jean-Paul ZUCCHI	X				
M. Jean-Louis MARSAUD	X				
M. Joël PAPILLAUD		X		M. Patrick EPAUD, suppléant	
M. Christian VIGNAUD	X				
M. Dominique de	х				
CASTELBAJAC	0=00=0				
M. Didier BERTRAND	X				
M. Gérard SORTON	X				

## Syndicat Mixte Ouvert CHARENTE NUMERIQUE

Envoyé en préfecture le 13/06/2018

Reçu en préfecture le 13/06/2018

Affiché le

ID: 016-200070639-20180606-2018\_23\_CS-DE

Dix-neuf délégués étant présents ou représentés, représentant quarante-huit droits de vote sur quarante-huit (100 % des droits de vote), le quorum est atteint et le Comité syndical peut valablement délibérer.

Le Comité syndical

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le rapport de présentation ;

Considérant que par délibération n° 2018-9-CS en date du 28 février 2018, le Comité syndical de Charente Numérique a approuvé les statuts de l'Agence Technique Départementale de la Charente ainsi que l'adhésion à l'ATD 16 pour le volet assistance numérique et informatique à compter du début d'année 2018 ;

Considérant qu'il convient désormais de désigner un(e) représentant(e) titulaire et un(e) représentant(e) suppléant(e) de Charente Numérique à l'ATD 16;

# DECIDE de nommer à l'unanimité M. Jean-Paul ZUCCHI représentant titulaire de Charente Numérique à l'ATD 16.

#### Résultats du vote :

Membres	Pour	Abstention	Contre	Non exprimé(e)
Collège Département				
Mme Marie Henriette BEAUGENDRE	X			
M. François BONNEAU	X			
M. Jacques CHABOT	X			
M. Didier JOBIT	X			
Mme Catherine PARENT (pouvoir donné à M. Jacques CHABOT)	X			
Collège Région				
M. Xavier BONNEFONT	X			
M. Mathieu HAZOUARD	x			
(pouvoir donné à M. Jonathan MUÑOZ)	^			
M. Jonathan MUÑOZ	X			
Collège SDEG 16				
M. Jean-Michel BOLVIN	X			
M. François ELIE (pouvoir donné à M. Alain THOMAS)	х			
M. Alain THOMAS	X			
M. Bernard DUPONT	X			
M. Jean-Paul ZUCCHI	X			
M. Jean-Louis MARSAUD	X			
M. Patrick EPAUD	х			
Suppléant de M. Joël PAPILLAUD	^			
M. Christian VIGNAUD	X			
M. Dominique de CASTELBAJAC	X			
M. Didier BERTRAND	X			
M. Gérard SORTON	X			

# Syndicat Mixte Ouvert **CHARENTE NUMERIQUE**

Envoyé en préfecture le 13/06/2018

Reçu en préfecture le 13/06/2018

Affiché le



ID: 016-200070639-20180606-2018\_23\_CS-DE

Conformément aux modalités de vote statutaire, cette délibération est adoptée.

Le Président de Charente Numérique

**Jacques CHABOT**